



TRIHOM

Habilitation Echafaudage de pied délivrée par l'INRS : 1461190/2019/EchafaudageP-01/O/11

M020

Monter , utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Conforme à l'Arrêté du 21 décembre 2004 et la recommandation R408

PUBLIC

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRE REQUIS

Comprendre et écrire le français

+

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage)

+

Etre apte médicalement aux risques de chutes de hauteur

+

Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur

DUREE

3 jours, 21 heures réparties en 40 % de théorie et 60 % de pratique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

3 minimum, 8 maximum.

Les stagiaires doivent se présenter avec leurs EPI.



FINALITE DE LA FORMATION

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice d fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage de façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.





TRIHOM

Habilitation Echafaudage de pied délivrée par l'INRS : 1461190/2019/EchafaudageP-01/O/11

M020

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

CONTENU

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques (signaler les situations dangereuses, communiquer, rendre compte).
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel).
- L'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

MOYENS

- **Pédagogiques :**
 - Apports théoriques en salle,
 - Utilisation de l'outil TUTOPREV' BTP,
 - Mises en situation pratique présentant des configurations MDS sur les parties courantes.
- **Techniques :**
 - Salle de formation équipée.
 - Plateforme pédagogique dédiée à la partie pratique avec matériel d'échafaudage de pied certifié NF et équipée de 2 échafaudages MDS, conformément à la R408 :
 - Echafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprenant des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et échafaudages nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes) ;
 - Des montages spécifiques comprendront une poutre de franchissement (mini 4 m), des consoles (0,30 m), un porte à faux (1,50 m), un levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.
 - Extractomètre et outillage nécessaire au montage pour les ancrages en situation réelle.
 - Remise d'un dossier stagiaire.
- **D'encadrement :** Formateur qualifié par TRIHOM et ayant validé le parcours de reconnaissance du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS ou CARSAT/CRAMIF/CGSS/INRS.

EVALUATION : Evaluation sommative théorique sous forme de test écrit et évaluation pratique sous forme de mise en situation.

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis et d'une attestation de compétence formation validant les acquis.